

(1)

(N° 40.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 1872.

Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1873 (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. EUGÈNE MEEUS.

MESSIEURS,

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1873, déposé par M. le Ministre des Finances, s'élève à la somme de 754,000 francs.

Ce Budget n'a donné lieu à aucune observation dans les sections.

Il a été approuvé, à l'unanimité des membres présents, par la section centrale, qui a l'honneur de vous en proposer l'adoption.

Le Rapporteur,

EUGÈNE MEEUS.

Le Président,

P. TACK.

(1) Budget, n° 81, IX (session de 1871-1872).

(2) La section centrale, présidée par M. TACK, était composée de MM. DE SMET, DEMFUR, MEEUS, DE NAÏER, WASSEIGE et DE BRIËL.